



TRANSPORT D'ENFANTS MINEURS DANS UN VEHICULE PERSONNEL

Quelles garanties ? Que faire ?

Concernant les enfants

Tous les enfants ayant une licence F.F.R. à jour sont couverts par l'assurance de la F.F.R. Le club doit obligatoirement

- Vérifier que ces enfants sont bien à jour de leur licence F.F.R.
- Faire remplir aux parents l'acceptation de transport des enfants par un tiers désignés par le club. (A faire remplir en début de saison)

Concernant les adultes

Adultes non conducteur

Tous les adultes ayant une licence F.F.R. à jour sont couverts par l'assurance de la F.F.R. Le club doit obligatoirement

- Vérifier que ces adultes sont bien à jour de leur licence F.F.R.

Adultes conducteurs

Conducteur licencié F.F.R.

Le club doit obligatoirement

- Vérifier que le véhicule est bien assuré (copie de l'attestation d'assurance du véhicule).
- Vérifier que le conducteur est bien assuré (licence F.F.R.).
- Vérifier que le conducteur est bien apte à conduire.
- Faire remplir aux parents l'acceptation de transport des enfants par un tiers désignés par le club. (A faire remplir en début de saison)

Conducteur non licencié F.F.R.

Le club doit obligatoirement

- Vérifier que le véhicule et son conducteur sont bien assurés (copie de l'attestation d'assurance du véhicule).
- Vérifier que le conducteur est bien apte à conduire.
- Faire remplir aux parents l'acceptation de transport des enfants par un tiers désignés par le club. (A faire remplir en début de saison)

Important.

Si une seule de ces conditions n'est pas remplie, la responsabilité du Président du club sera engagée dans tous les cas.

Nom du club

CO-VOITURAGE

Acceptation de transport d'enfants par un tiers

Je soussigné : Nom : _____ Prénom _____
:

de Nom : _____ Prénom _____
:

joueur au club de : _____

autorise que Nom : _____ Prénom : _____ soit

transporté(e) à l'occasion des manifestations liées à la vie de club dans un véhicule personnel dont le
conducteur a été désigné par le club pour la saison _____.

Fait à _____ le _____

Signature des parents ou du tuteur
Précédé de la mention
"Lu et approuvé
Bon pour autorisation"